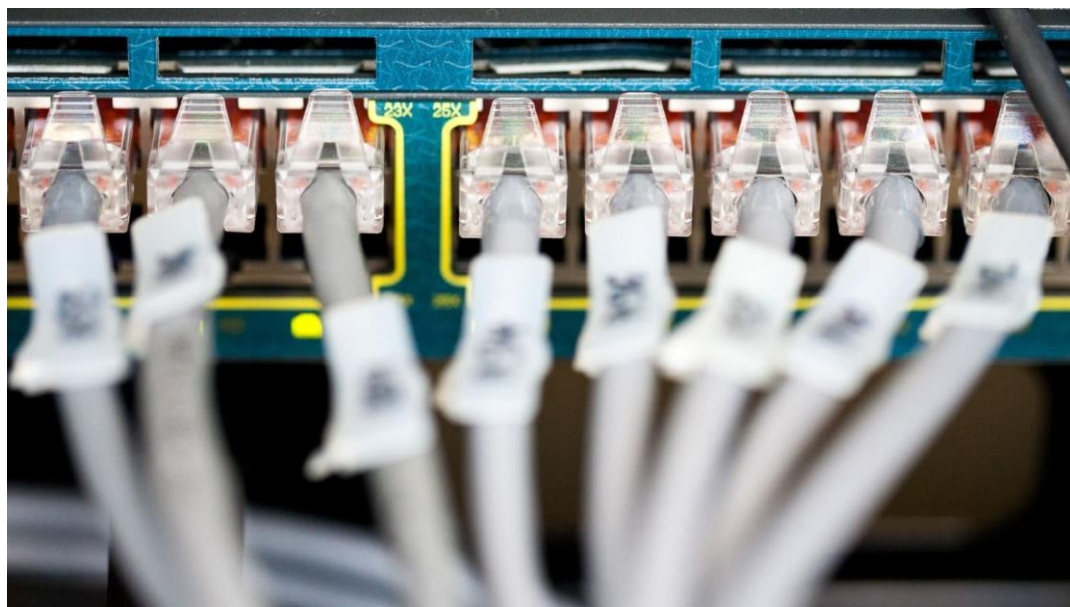


Une entité informatique renforcée pour tout le canton



Conférence de presse du 19 octobre 2018
Salles 11 et 12, Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), avenue des Cadolles 7, Neuchâtel

Introduction

Laurent Kurth

Conseiller d'État, chef du DFS

Tour d'horizon de l'informatique cantonale

Daniel Crevoisier

Chef du CEG et chef de service du SIEN
ad intérim

Historique et concrétisations de l'informatique neuchâteloise

L'informatique est aujourd'hui au cœur de toutes les prestations publiques neuchâteloises. Elle est un vecteur important du changement et favorise la collaboration entre tous les partenaires neuchâtelois:

- État
- Communes
- Écoles
- Santé
- Social
- Paraétatiques

Les concepts de base qui sont au cœur de l'informatique d'aujourd'hui datent d'une trentaine d'années et restent d'actualité. Les mots clés sont les suivants :

- Vision transversale des projets
- Rationalisation des infrastructures
- Mise en œuvre de standards communs

Mais avant tout une volonté de collaborer entre tous les acteurs (techniques et politiques).

Historique et concrétisations de l'informatique neuchâteloise

Le Canton de Neuchâtel est pionnier en matière de gestion informatique.

Au début des années 90 sur la base de standards techniques, d'outils de développement et d'exploitation communs une répartition des rôles s'est effectuée naturellement entre les trois entités informatiques au service des collectivités publiques:

- **STI** de l'État (Infrastructure centrale, télécommunication, annuaires centraux, bases de données centrales personnes et entreprises)
- **CEG** de la Ville de Neuchâtel (Informatique des communes, des écoles et de la santé)
- **SIC** de la Ville de La Chaux-de-Fonds (Secteur social)

En 1990, les trois services informatiques géraient moins de **2000 utilisateurs**.

En 2018, utilisation quotidienne par plus de **86 000 utilisateurs** des plus importantes infrastructures et solutions informatiques en exploitation.

Historique et concrétisations de l'informatique neuchâteloise

Infrastructures principales mises en œuvre:

Mise en œuvre de domaines communs de gestion :

- ne.ch : Administrations cantonale et communales, les institutions sanitaires, le secteur social et les entités paraétatiques pour 20'000 fonctionnaires ou magistrats qui peuvent collaborer et se partager des ressources informatiques
- rpn.ch : L'école neuchâteloise avec ses 30'000 enseignants ou élèves
- Guichet unique : Citoyens et entreprises avec 35'000 utilisateurs potentiels
- HEP-BEJUNE : 1'200 utilisateurs

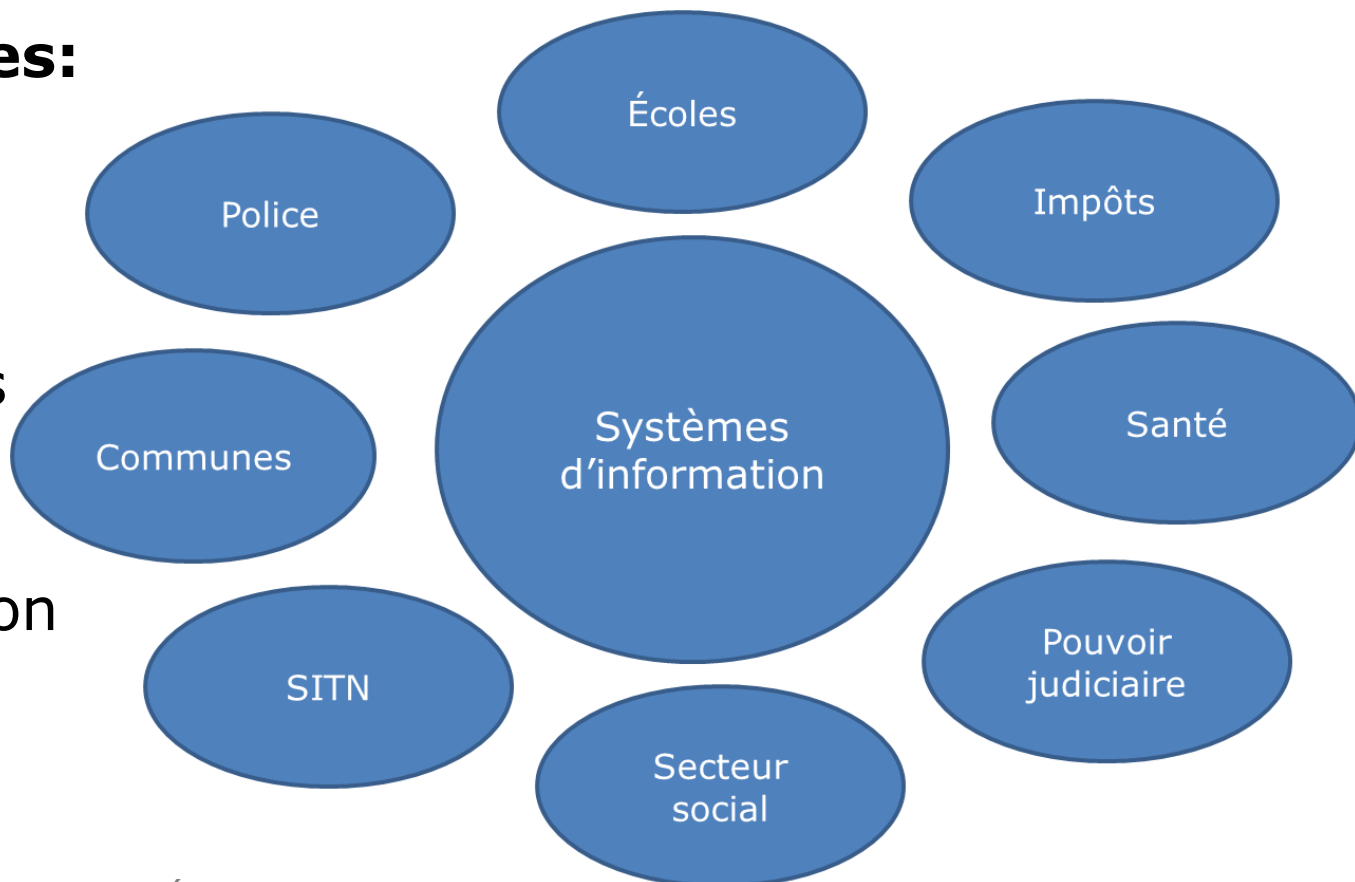
Standardisation de l'infrastructure :

- Poste de travail et bureautique (20'000 postes de travail)
- Centre de réparation de l'entité neuchâteloise (CREN)
- Réseau de communication unique (Nœud cantonal : 19 points d'accès, 500 bâtiments)
- Réseau de téléphonie unique (RETINE) avec intégration de la téléphonie mobile
- Gestion des services réseaux (Messagerie, fichiers, impression et WEB service)
- Guichet unique (pionnier du vote électronique; 35'000 usagers; plus de 1,5 million de prestations délivrées en 2017; 103 prestations disponibles pour les particuliers et 214 pour les entreprises)

Historique et concrétisations de l'informatique neuchâteloise

Principales solutions informatiques:

- Gestion centralisée de la base de données personnes
- Systèmes d'information



Évolution de l'organisation des entités informatiques publiques

Globalement en 2018, le canton de Neuchâtel compte trois entités dédiées à l'informatique structurées ainsi :

SIEN : Service informatique de l'entité neuchâteloise



L'informatique de l'Etat et de la Ville de La Chaux-de-Fonds résultat de la fusion en 2008 du STI (service informatique de l'Etat) et du SIC (Service informatique communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds). En 2018, le SIEN compte 106 collaboratrices et collaborateurs, quatre apprenti-e-s et une dizaine d'externes.

CEG : Service informatique de la Ville de Neuchâtel



L'informatique de la Ville de Neuchâtel, de ses partenaires communaux et cantonaux. En 2018 compte 59 collaboratrices et collaborateurs et une dizaine d'externes et de stagiaires.

CIGES SA : Domaine de la santé, depuis 2011



Gestion des systèmes d'information des institutions de santé (HNE, CNP, NOMAD et ANEMPA) pour ne citer que les partenaires centraux constitutifs avec l'Etat de la société anonyme. Les infrastructures sont sous gestion du CEG.

En 2019, le SIEN consolidé (SIEN + CEG) comptera 165 collaborateurs (externes, stagiaires et apprenti-e-s non compris).

Les principaux enjeux et le processus politique

Fabio Bongiovanni

Conseiller communal, directeur des
finances de la Ville de Neuchâtel

Les principaux enjeux

- Adapter l'organisation informatique à l'évolution constante des entités étatiques (désenchevêtrement des tâches entre État et communes, réduction du nombre de services, fusions de communes, etc.).
- Sécuriser la fonction informatique, vitale au bon fonctionnement des entités publiques.
- Renforcer la fonction informatique pour faciliter les collaborations intra et intercantionales.
- Une seule entité informatique permet d'offrir un service complet et transversal.

Le processus politique

La volonté de regrouper les forces ne date pas d'hier. Deux postulats ont été déposés au Grand Conseil dans les années 2000 demandant une réorganisation de l'informatique cantonale:

- En 2001 (01.143), *Pour une optimisation des prestations informatiques de l'État.*
- En 2004 (04.125), *Informatique cantonale.*

En 2001, un premier projet à été présenté aux villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Il a abouti à la fusion, au 1^{er} janvier 2008, du STI et du SIC qui a donné naissance au SIEN. Le succès de ce regroupement a permis de relancer en 2009 le processus avec la Ville de Neuchâtel.

Le processus politique

En 2010, le Conseil d'État a refusé la création d'une structure indépendante de l'État.

Des échanges longs mais constructifs entre la Ville de Neuchâtel et le canton ont abouti à la conclusion en mars 2018 d'une convention de «Regroupement du CEG et du SIEN».

Aujourd'hui, les autorités de la Ville de Neuchâtel sont convaincues que la création d'un pôle informatique fort, réunissant les deux principaux services informatiques du canton, est plus que jamais une nécessité.

La nouvelle entité informatique

Laurent Kurth

Conseiller d'État, chef du Département
des finances et de la santé

La nouvelle entité

Un pôle informatique fort pour le canton

La création de cette nouvelle entité informatique qui rassemble les forces doit permettre de répondre aux défis informatiques des vingt prochaines années et de résoudre des problèmes toujours plus pointus.

Sécuriser la fonction informatique:

- D'ici 2022, deux « datacenters » ou salles machines, à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, seront opérationnels et remplaceront d'ici 2025 les salles machines existantes. Elles permettront d'améliorer grandement le niveau de sécurité.
- Le SIEN sera doté d'un responsable sécurité des systèmes d'information (RSSI) et d'équipes d'ingénieurs en sécurité.

La nouvelle entité

Une optimisation des investissements

La concentration des forces informatiques SIEN-CEG sur un pôle permettra d'optimiser les investissements à venir et de favoriser les synergies. À terme, des économies de fonctionnement sont attendues.

Assurer une évolution à moyen ou long terme

Si le STI de l'État ne comptait que vingt collaborateurs en 1990, le regroupement SIEN-CEG représentera un service de quelque 180 personnes. La construction planifiée à Cadolles 7 prend en compte le développement important de la fonction informatique.

La nouvelle entité

Intégration des collaborateurs du CEG

Le SIEN réunifié intégrera 59 collaboratrices et collaborateurs (56.85 EPT) provenant du CEG. Des conventions de transfert dans la nouvelle structure ont été signées. Un poste à 50% sera créé pour améliorer la communication de la nouvelle entité auprès des utilisateurs et des clients.

Relations avec les communes et les autres partenaires

La nouvelle entité renforcée s'appuiera notamment sur l'apport essentiel de la culture client reconnue du CEG pour délivrer des prestations de qualité. Elle entend poursuivre et développer ses mandats avec les communes et les autres partenaires.

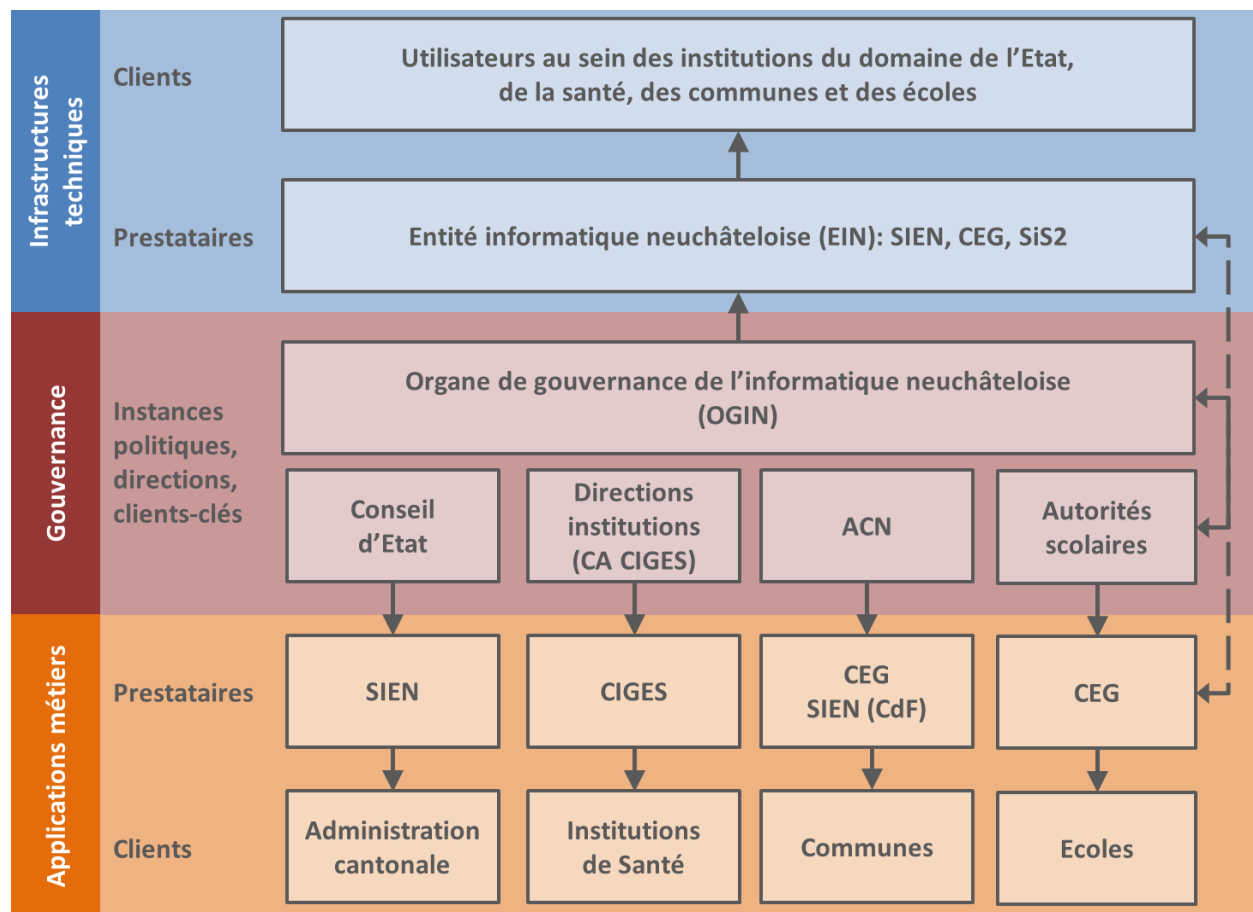
Demands de crédits associés au projet de réunion du SIEN et du CEG

Le regroupement SIEN-CEG induit :

- Un rachat d'actifs à la Ville de Neuchâtel pour un montant de 7,515 millions de francs.
- Le maintien en conditions opérationnelles des infrastructures reprise du CEG pour les années 2019 à 2021 pour un montant de 1'850'000 francs.

Organe de gouvernance de l'informatique neuchâteloise

Dans sa nouvelle vision de la gouvernance informatique neuchâteloise, le Conseil d'État a instauré un organe de gouvernance de l'informatique neuchâteloise (OGIN).



Modalités de mise en œuvre de la nouvelle entité

Daniel Crevoisier

Chef du CEG et chef de service du SIEN
ad intérim

Modalités de mise en œuvre: organisation



**Service informatique
de l'Entité neuchâteloise
(SIEN)**

**Responsable de la sécurité des
systèmes d'information (RSSI)**

**Administration et
finances (SAFI)**

**Centre de solutions
orienté Communes
(CSCO)**

**Domaine des
services IT
(DSIT)**

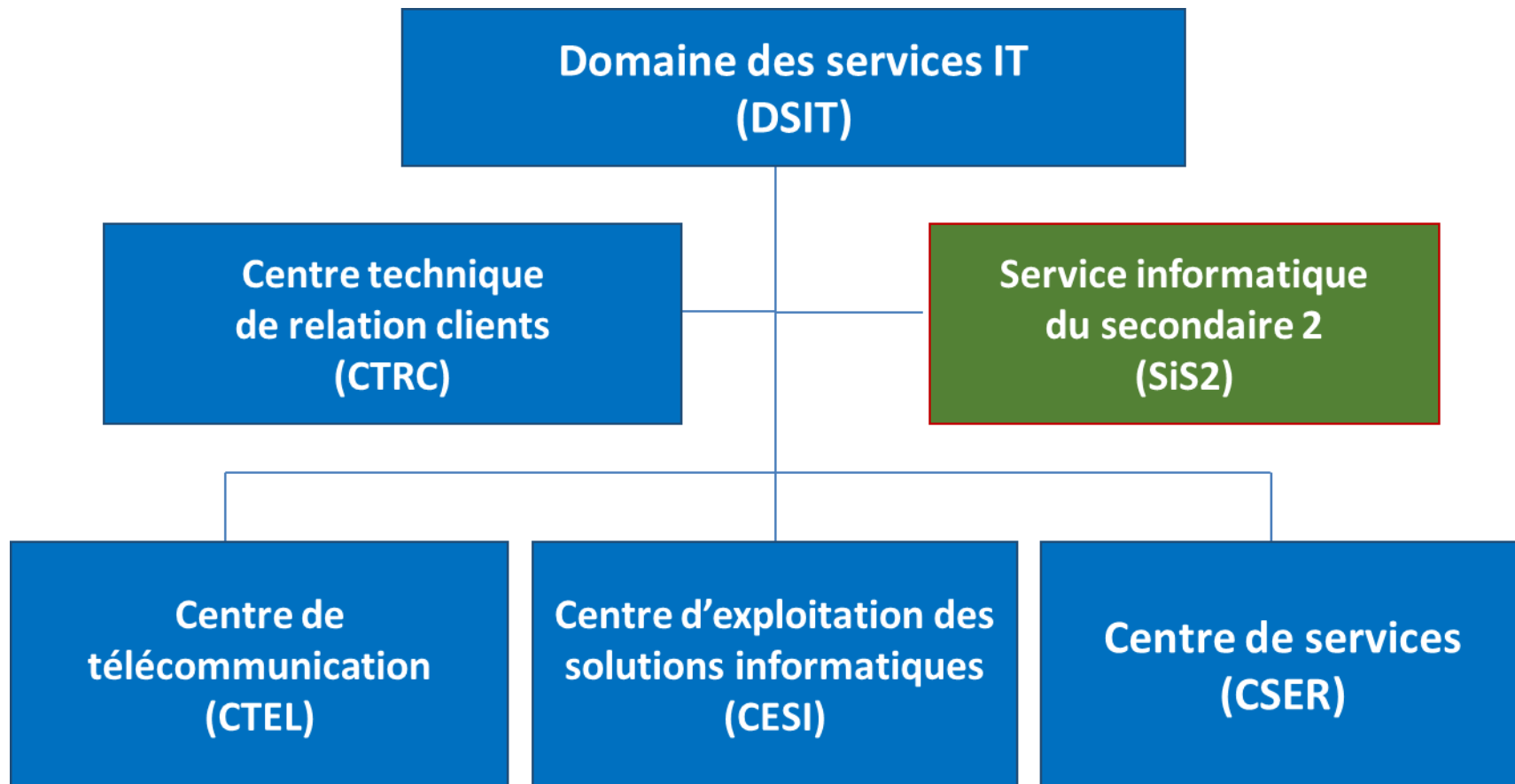
**Centre de solutions
orienté Etat
(CSET)**

Modalités de mise en œuvre: organisation

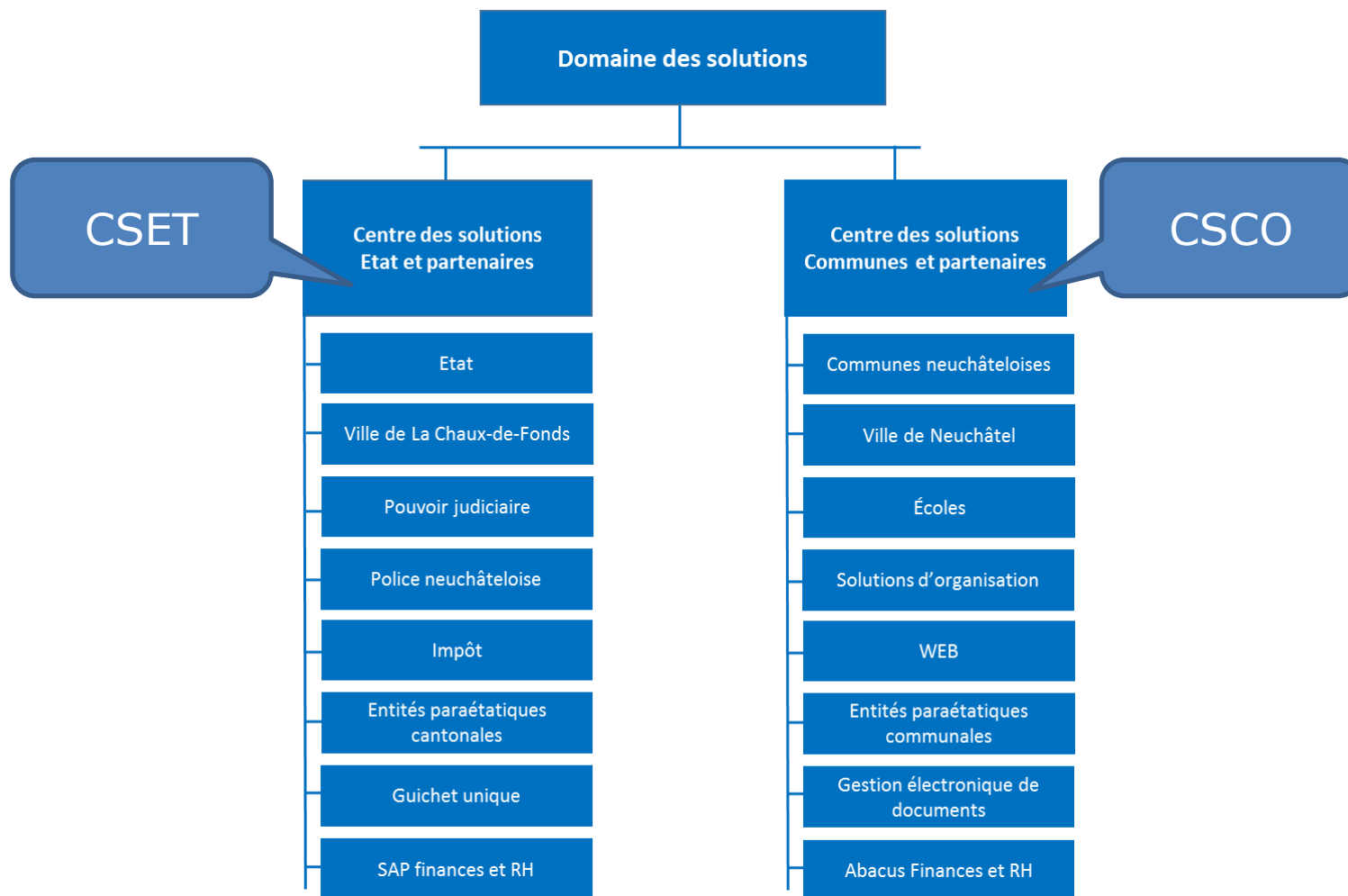
La nouvelle équipe de direction du SIEN est composée de:

- Daniel Crevoisier, chef de service, actuellement chef du CEG et chef du SIEN ad iterim;
- Joe Gendroz, chef du domaine des services IT (DSIT), engagé en mai 2018 par les chefs du SIEN et du CEG ;
- Danilo Rota, chef du centre de solutions « État et partenaires » (CSET), provenant du SIEN ;
- Serge Attinger, chef du centre de solutions « Communes et partenaires » (CSCO), provenant du CEG ;
- Sandro Jaques, responsable sécurité des systèmes d'information (RSSI), provenant du SIEN ;
- Pascal Bernasconi, responsable administration et finances (SAFI), provenant du SIEN.

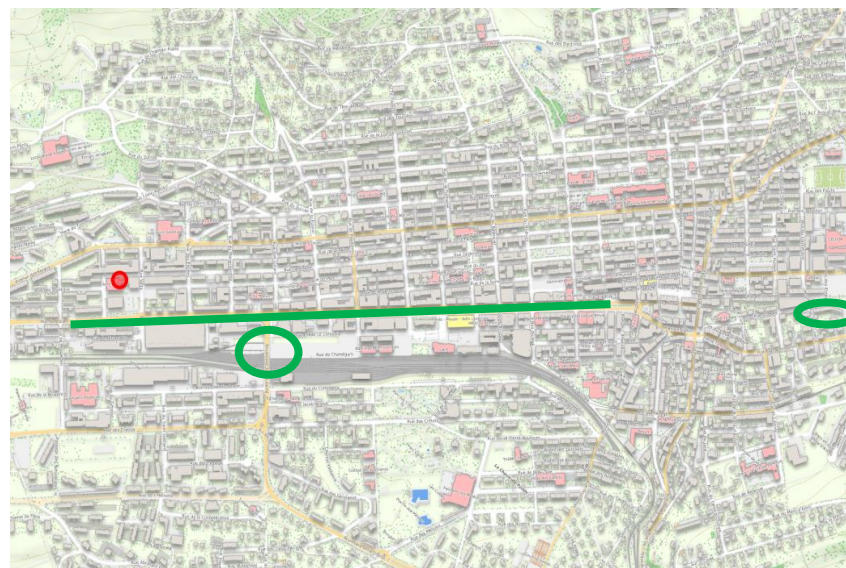
Modalités de mise en œuvre: organisation du domaine des services



Modalités de mise en œuvre: organisation du domaine des solutions



Les bâtiments : Jardinière 157 à La Chaux-de-Fonds



Les bâtiments : Cadolles 7/9 et Verger-Rond 2 à Neuchâtel



Conclusion

Fabio Bongiovanni

Conseiller communal, directeur des finances
de la Ville de Neuchâtel

Laurent Kurth

Conseiller d'État, chef du DFS

Calendrier de mise en œuvre de la nouvelle entité

Prochaines échéances :

- **Novembre** : rapport au Conseil général de la Ville de Neuchâtel.
- **Décembre** : rapport d'information au Grand Conseil.
- **Décembre** : transfert des engagements de la Ville de Neuchâtel à l'État.
- **1^{er} janvier 2019** : création du nouveau service consolidé qui prend le nom de SIEN et devient un service de l'État à part entière, dédié à toutes les entités publiques et parapubliques du canton.

Questions ?

Réponses !